



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2023

7200 places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 au profit des enfants protégés

Dans le cadre du programme « Tous aux Jeux » de billetterie populaire de l'Etat pour les Jeux olympiques et paralympiques, qui se dérouleront du 26 juillet au 8 septembre 2024, Charlotte Caubel, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance annonce la réservation de 7200 places au profit des enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

Elle a décidé de confier la gestion de ces places à la CNAPE, première fédération de protection de l'enfance, qui devient partenaire de la billetterie populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La CNAPE, forte de son réseau associatif maillant tout le territoire national, distribuera ainsi 7200 billets pour les compétitions des Jeux, de la cérémonie d'ouverture jusqu'aux phases finales des épreuves.. La CNAPE mobilisera très prochainement l'ensemble de ses adhérents, en métropole et en Outre-mer, pour garantir qu'un maximum d'enfants puissent devenir spectateurs des Jeux et témoins des plus grands exploits.

L'ambition du secrétariat d'État est que tous les enfants, même les plus vulnérables, aient la chance d'avoir accès à cet événement exceptionnel. Ces moments participeront de la construction de nouvelles aspirations et de nouveaux rêves, qui nourriront l'avenir de ces futurs adultes.

La distribution de ces billets s'inscrit dans le programme « Tous aux Jeux », par lequel l'Etat contribue à l'engouement populaire autour de Paris 2024, en achetant plus de 400 000 billets permettant d'associer à l'événement la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les

personnes en situation de handicap et leurs aidants ainsi que les agents publics particulièrement impliqués pour faire rayonner le sport français et assurer la réussite des Jeux.

Charlotte Caubel, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, a déclaré :

« Dès ma nomination, j'ai souhaité que les enfants protégés puissent avoir une place privilégiée aux Jeux Olympiques et paralympiques. Il est essentiel que tous les enfants puissent profiter de la grande fête nationale que sera les jeux. Je remercie sincèrement la CNAPE pour son engagement. »

Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, a déclaré :

« Permettre à ces jeunes trop souvent éloignés des grands événements sportifs de partager le bonheur de vivre les Jeux en France, c'est tout le sens de la billetterie populaire mise en place par l'Etat. En 2024, à Paris et dans toutes les régions de France, retrouvons-nous ... « Tous aux Jeux ! » »

Pierre-Alain Sarthou, Directeur général de la CNAPE, déclare que :

« C'est un défi immense que l'équipe de la CNAPE et les 170 associations de son réseau sont honorées de relever. Nous serons au rendez-vous pour que le plus grand nombre d'enfants protégés bénéficient de la billetterie populaire des Jeux.

Contacts presse :

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

sec.presse.sports@sports.gouv.fr / 01 40 45 92 04

Secrétariat d'État en charge de l'Enfance

presse.enfance@pm.gouv.fr / 01 42 75 74 38
